

*La Lettre de l'Association Roger Garin*  
*(Les Amis du Long Séjour)*  
**n°66** **avril 2005**

---

**Les billets d'humeur du Docteur :**

- Concevez-vous des bâtiments d'hébergement de personnes âgées où il n'y aurait pas de toilettes dans chaque chambre ?

Un argument insidieux prétend que des personnes dégradées n'en ont pas besoin : "dans l'état où elles sont..."

Et que par ailleurs, il n'y a pas assez de personnel pour les y amener.

Il me semble qu'il s'agit ici d'un grand risque de dérapage qui encouragerait les personnels à abandonner leur difficile combat pour préserver le plus longtemps possible la dignité des personnes.

Au plus près de cette difficulté, je vis quotidiennement ce douloureux et trop fréquent chemin qui mène rapidement du besoin pressant non satisfait au renoncement par résignation. Les consignes suivantes : « faites dans votre couche ! » ou bien encore : « vous avez une couche, faites dedans ! » ont encore de beaux jours devant elles.

- La dernière au pays de Georges Courteline : il est demandé à chaque résident de choisir son médecin alors qu'il n'a pas le choix. Par la même occasion, il est aussi demandé au médecin de choisir ses résidents alors qu'il ne peut tout de même pas aller les recruter. J'ai écrit à qui de droit pour comprendre ce tour de passe-passe qui occuperait encore du temps de bureau pour une cause absurde. Pas de réponse pour l'instant. Promis que je vous tiens au courant.

- A propos du débat sur « l'incompatibilité entre le résident et l'institution », je trouve amusant qu'il soit toujours fait allusion dans les règlements intérieurs à une "incompatibilité avec la vie collective" de la part de l'individu et jamais à celle d'une "incompatibilité avec la vie individuelle" de la part de l'institution.

Quelques questions posées au Docteur au fil des ans :

- Question habituelle : Docteur, est-ce vous qui mettez Papa sous tutelle ?

Réponse habituelle : non, ceci ne fait pas partie de mes prérogatives. Par contre, je peux être amené à faire une démarche dans ce sens si je le juge nécessaire. Dans tous les cas, un expert, généralement un psychiatre, est alors désigné par la Justice. Je l'aide dans sa tâche s'il le souhaite, ce qui est généralement le cas. Seul le Juge des Tutelles aura le pouvoir de valider la tutelle et de nommer un tuteur. Pour en savoir davantage : <http://membres.lycos.fr/papidoc/> et voir à la rubrique : Protection juridique de la personne âgée (patrimoine et personne)

- Question habituelle : ai-je le droit de consulter directement le dossier médical de Maman ?

Réponse habituelle : vous en avez le droit si votre maman est décédée après en avoir formulé la demande selon la législation récente (LOI no 2002-303 du 4 mars 2002) . Vous pouvez aussi avoir été désignée par écrit comme personne de confiance par votre maman, mais vous n'avez pas accès directement au dossier. Ce qui n'empêche pas une relation avec le médecin autour des problèmes de santé de votre maman. Dans notre service, des rendez-vous sont prévus à cet effet. Dans le cas des situations immédiatement préoccupantes, l'entrevue aura lieu en dehors des rendez-vous, éventuellement par téléphone. Laisser un message au 05 63 47 44 60.

- Question habituelle : je suis résident. En quoi mes volontés peuvent-elles être respectées en matière de soins ?

Art. L. 1111-12 : « Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées indiquent les souhaits de la personne relatifs à sa fin de vie concernant les conditions de la limitation ou de l'arrêt de traitement. Elles sont révocables à tout moment. A condition qu'elles aient été établies moins de trois ans avant l'état d'inconscience de la personne, le médecin en tient compte pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement la concernant. »

Comprendre le jargon : le vocabulaire expliqué à ceux qui n'y connaissent rien

#### Long Séjour :

Formulation ancienne, tombée en désuétude depuis 1991, encore usitée à tort au détriment des vrais termes : « Soins de Longue Durée. »

Intéressant de voir comment notre société, qui pense encore en anciens francs, a du mal à se résoudre à l'émergence d'une vieillesse nombreuse et nécessitant des soins. Des soins lourds et compétents.

Amusant de lire que le terme de « maison de retraite » est encore utilisé dans des documents officiels alors que ces structures, elles aussi, n'existent plus et pour cause : il ne viendrait à l'idée de personne d'y entrer systématiquement à l'heure de la retraite.

Va donc pour Long Séjour, dénomination plutôt évocatrice de longues vacances tropicales...

#### Lever les résidents :

Si certains peuvent être levés, la plupart d'entre eux sont en fait assis. D'ailleurs, ceux qui se lèvent le font le plus souvent seuls alors que ceux que l'on assoit doivent être aidés de manière humaine avec une éventuelle assistance matérielle.

Ici encore, amusant que l'on persiste à « lever », comme s'il ne s'agissait pas le plus souvent de personnes malades et handicapées, comme si il était suffisant de les lever. Ah ! les euphémismes révélateurs ...

### Faire un résident ou une résidente :

« Est-ce que tu as fait Madame X ou Monsieur Y ? »  
Cette phrase souvent entendue dans la bouche des soignants signifie en fait : « est-ce que tu t'es occupé(e) de Madame X ou Monsieur Y ? »

### AS

Prononcer A-ESSE . Il s'agit d'un aide-soignant, le plus souvent une aide-soignante.

### ASH

Agent de service hospitalier.

### ASHQ

Agent de service hospitalier qualifié.

### Les filles

Ce qualificatif, encore souvent employé, renvoie à la féminisation importante des professions soignantes. Heureusement, nous ne nommons pas « clients », comme nos amis canadiens, les résidents des structures d'hébergement. Encore probablement un faux argument pour ne pas clore nos maisons, même sous le prétexte de la désorientation des "clients".

### Toxiques

(définition de : © Encyclopædia Universalis 2004, tous droits réservés)

Nom masculin singulier, Adjectif masculin singulier  
Employé comme adjectif :

1 - en médecine, se dit d'une substance nocive pour l'organisme

Employé comme nom :

1 - en médecine, substance nocive pour l'organisme, poison, venin

Dans la dénomination courante : morphine ou substances proches de la morphine.

### Stupéfiants

(définition de : © Encyclopædia Universalis 2004, tous droits réservés)

Nom masculin singulier, Adjectif masculin singulier,  
Verbe au participe présent

Employé comme adjectif :

1 - qui étonne au point de laisser sans voix, sans réaction

Employé comme nom :

1 - drogue

Dans la dénomination courante, de manière identique au mot « toxiques » : morphine ou substances proches de la morphine.

### Citations :

➤ « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ». Jean Jaurès.

➤ « Mal et malheur, souffrance et faute travaillent en l'homme de telle façon qu'il les confond inconsciemment. Confusion terrible et qui n'est pas à traiter à la légère. Il est de notre devoir de délivrer celui qui souffre autant que faire se peut du fardeau de la culpabilité. » Osterman G. Douleur et souffrance, in « Le médecin, le malade et la douleur ». Masson, Paris, 2004, pp 523-28.

« Ce n'est pas une tâche facile de mettre un peu d'espoir, d'amour et de lumière dans un monde de technicité et d'indifférence » Marie de Hennezel.

➤ Ce poème de Théophile Gautier récité à une de nos bénévoles par une de nos résidentes.

VIEILLIR ...

*Vieillir ... se l'avouer à soi même et se dire,  
Tout haut, non pas pour voir protester ses amis,  
Mais pour y confirmer ses goûts et s'interdire,  
Ce que la veille encore, on se croyait permis ...*

*Avec sincérité, dès que l'aube se lève,  
Se bien se persuader qu'on est plus vieux d'un jour !!!  
A chaque cheveu blanc, se séparer d'un rêve,  
Et lui dire tout bas, un adieu sans retour ...*

*Aux désirs impulsifs, imposer d'âpres jeûnes,  
Et nourrir son esprit d'un solide savoir,  
Devenir bons, devenir doux, aimer les jeunes,  
Comme on aime les fleurs, comme on aime l'espoir.*

*Vaquier sans bruit aux soins que tout départ réclame,  
Prier et faire un peu de bien autour de soi,  
Puis un beau soir, discrètement souffler la flamme  
De sa lampe ... et mourir parce que c'est la loi ...*

- Bénédicte Batrancourt est chercheur. Elle m'a communiqué le poème ci-dessous. Elle travaille sur la cartographie cérébrale anatomo-fonctionnelle. Elle a connu Madame B., l'auteur du poème ci-dessous, quand cette dernière été admise pour une session de 4 mois dans un hôpital de jour. Elle y venait 3 fois par semaine afin de participer aux ateliers. Ce que Bénédicte sait d'elle (en plus de son bilan neuropsychologique qui évoquait une démence de type maladie d'Alzheimer), c'est qu'elle était d'origine italienne. Son mari était venu l'accompagner à l'hôpital, puis il est reparti au Danemark où il vivait. Elle semblait aussi très au fait de cette situation. Je ne sais pas qui s'occupait d'elle quand elle rentrait le soir chez elle.

*Quand j'ai du chagrin, je n'ai pas de mémoire, je me sens seule.*

*J'ai un mari qui n'est jamais là,*

*J'ai perdu un peu les choses de la vie.*

*L'angoisse et la solitude, ça va avec. Si j'avais mon mari près de moi, mais c'est ainsi !*

*Je ne suis pas fatiguée, au contraire ça me fatigue de ne rien faire.*

*Je voudrais bien être un dimanche mais on n'est pas un dimanche.*

*Vous voyez, je perds la mémoire,*

*C'est ma tête qui siffle et ça m'enlève tout pour voir.*

*J'oublie, c'est vrai que j'oublie dans la vie mais c'est pour le bien de mon être,*

*Ce n'est pas la peine de tout savoir dans la vie pour être heureux.*

*Des fois je suis angoissée car je ne trouve pas mes mots.*

*Je regarde souvent des livres comme ça chez moi.*

*Ça m'enlève un peu de chez moi, ça m'emporte loin !*

*Ça ne vient pas, quand ça ne vient pas il vaut mieux que je ne dise rien.*

*Je perds les mots et puis c'est tout.*

*Vous voyez, il y a beaucoup de choses qui ne se dévoilent pas.*

*Ne vous inquiétez pas, je sais ce que j'étais et ce que je suis.*

**Madame B., 82 ans.**

## Nouvelles diverses :

### Japon :une poupée parlante pour tenir compagnie aux personnes âgées

"Dans un pays où les enfants sont de moins en moins nombreux, où par conséquent le marché national du jouet est de plus en plus morose, un fabricant japonais a lancé en octobre dernier, une poupée parlante, Yumel, capable de tenir compagnie aux personnes âgées souffrant de solitude. "



Commentaire : cette poupée peut prononcer 1200 phrases. Dommage, ce n'est que du japonais. On n'arrête pas le progrès ...

### Actuellement aux USA, bientôt en France ?

Le droit de vivre où on veut est l'un des principes des Droits de l'Homme...

Aux Etats-Unis, c'est le tribunal qui prend la décision finale (décision de placement), et il demande au médecin de lui fournir une évaluation complète de la personne âgée, et non seulement le diagnostic ou les conditions médicales du patient. Dans cet article les auteurs insistent sur les notions de la capacité de la personne à « prendre une décision » et à « connaître les conséquences de sa décision». Ils soulignent l'importance du « processus de prise de décision » et pas seulement la « décision » seule. En plus de l'autonomie décisionnelle, la personne doit être capable de mettre en oeuvre (en exécution) sa décision, sans se mettre en danger, ni les autres. D'où l'importance d'évaluer les fonctions exécutives (capacités de planification, de jugement et de

raisonnement de la personne), en plus d'une évaluation globale de la mémoire.

Source : . Leo M.Cooney & al. Who Can Stay at Home ? Assessing the Capacity to Choose to Live in the Community. Arch.Intern.Med / Vol 164, Feb 23, 2004.

#### Nouvelles du service:

Un service de Soins de Longue Durée, ce n'est pas : une maison de retraite, un Moyen Séjour ou un EHPAD.

Définition : Selon la loi hospitalière du 2 Août 1991 (Art. L. 711-2, alinéa 2), "soins de longue durée, comportant un hébergement, à des personnes n'ayant pas leur autonomie de vie, dont l'état nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien".

Actuellement, 29 personnes sont hébergées au Centre Hospitalier de Gaillac au troisième étage du bâtiment situé à l'entrée de cet hôpital. Suivre la flèche indiquant l'accueil et aller au troisième étage. Le numéro de téléphone à Gaillac est le 05 63 42 54 75, le fax est le 05 63 42 54 77.

Texte publié par Madame Annie Bardou dans le bulletin mensuel interne de l'hôpital en février 2005 (reproduit avec l'autorisation de l'auteur) :

« Depuis fin janvier, les équipes du Service de Soins de Longue Durée préparent activement la délocalisation de 29 résidents au Centre Hospitalier de Gaillac.

En effet, pendant environ 8 mois, des travaux de mise en conformité et de réhabilitation vont avoir lieu dans le bâtiment Sud du Secteur de soins de longue Durée. Cette délocalisation obligée, amène les équipes à se mobiliser et à réfléchir sur une nouvelle organisation des soins sur 12 heures, une nouvelle distribution des tâches dans l'équipe et des projets pour améliorer la qualité des soins qui doivent tendre vers une personnalisation du programme de soins de chaque résident.

De nouvelles responsabilités sont établies pour l'événement, des cartons se préparent, du matériel est conditionné et attend les déménageurs du 28 février, des mémos sont élaborés pour que chacun ait des repères, etc.

Un climat d'effervescence règne, et c'est bien compréhensible. Cette anxiété avant le départ génère des tas d'idées et de projets. Et encore une fois, nous pouvons nous rendre compte de la richesse d'une équipe qui se mobilise autour d'un projet et de la productivité d'un groupe ayant un même objectif.

Le 22 février une nouvelle étape dans cette préparation du départ, une collation « d'au revoir » entre résidents, proches, bénévoles et personnels.

Pour qu'un « nouveau » ailleurs soit réussi, il est important qu'une fin ne soit ni banalisée, ni négligée. Dans une ambiance musicale, et autour de traditionnelles oreillettes, merveilles et Vin Gaillacois l'ensemble du personnel du SSLD, les résidents, leurs proches et les bénévoles ont échangé des encouragements, des regrets, des souvenirs et aussi des promesses de se retrouver bientôt.

Nous vous promettons de vous donner des nouvelles gaillacoises, régulièrement.

A.BARDOU. Cadre de Santé SSLD. »

#### A Albi, les numéros de téléphone ont changé.

Au rez-de-chaussée, le téléphone de l'infirmierie est le 4763 accessible de l'extérieur par le 05 63 47 47 63

Au premier étage, le téléphone de l'infirmierie est le 4762 accessible de l'extérieur par le 05 63 47 47 62.

Sans restreindre cette modalité d'appel, il convient de toujours avoir en mémoire que la personne qui répond eut être occupée auprès d'un résident qui nécessite une présence rapide.

#### Extraits du livret d'accueil des nouveaux soignants :

« Les fenêtres ouvertes et les portes sont génératrices de courants d'air qui peuvent être très agressifs chez des personnes très fragiles et frileuses, surtout si elles restent dans l'axe du courant d'air, ou même simplement dans la pièce ainsi aérée. Le soleil peut être un facteur agressif s'il atteint la personne âgée directement à travers une vitre.

Le problème des personnes démentes déambulantes :

Il est bien sûr impossible sur le plan humain, médical et éthique, de contraindre à l'immobilité ces patients par

des moyens chimiques ou mécaniques permanents. Il s'agit là d'un respect élémentaire des droits de la personne âgée malade. On connaît les risques que fait courir cette maladie à ceux qui en sont atteints : parmi eux figurent les fugues et les chutes et, par exemple, l'absorption de substances toxiques. Bien qu'attentifs, il est impossible pour les personnels d'assurer une surveillance constante pour ce genre de situation. Les locaux ne sont pas conçus pour ce faire : les critères simples (pas d'escalier, une seule issue à code, espaces de déambulation interne et externe, etc...) n'étant pas présents.

Il existe un « livret familial » destiné à aider les familles lors du décès du résident. Le demander au Dr Bernard Pradines.

Aumônerie à Gaillac : vous trouverez en dernière page de cette lettre la description de l'Aumônerie du Centre Hospitalier de Gaillac.

#### **Nouvelles de l'association :**

Dorénavant, Madame Danielle Sanchez représentera l'Aumônerie dans le bureau de notre association en remplacement de Madame Annick Colas à qui nous adressons à nouveau tous nos vœux de prompt rétablissement.

#### **Recommandations :**

« Cinq lessives avec risques d'allergies »

Journal Libération fin février 2005

Libération remarque sur une colonne qu'« après les nettoyeurs ménagers, les désodorisants et parfums d'intérieur, Que choisir s'attaque aux détergents ». Le quotidien indique en effet qu'une enquête du magazine « révèle que, sur 17 lessives en poudre, 5 contiennent une ou plusieurs substances parfumantes allergisantes à plus de 0,01 % : Ariel Fraîcheur Alpine, Apta Advance Flower Garden (Intermarché), Epsil (Leclerc), Omo Lilas Blanc et Super Croix Fleurs Blanches ».

Libération note que selon Que choisir, ces produits sont « à déconseiller «en priorité aux personnes allergiques mais plus largement à tous» ». Le mensuel rappelle que « les industriels «n'ont aucune obligation de signaler qu'un produit est allergisant» », mais « estime cependant

nécessaire d'informer les consommateurs «sur les risques d'eczémas, de dermites cutanées ou de réactions respiratoires associés à l'usage de certains détergents» ».

Libération indique d'ailleurs que « dès l'automne prochain, conformément au règlement européen en vigueur, les lessiviers auront l'obligation de signaler clairement sur l'emballage la présence de ces allergènes à partir de 100 mg ».

#### **Devinette : cherchez l'erreur.**

Vous êtes dans une pièce surchauffée où vous vous sentez mal à l'aise. Plusieurs réponses sont possibles.

Que faites-vous ?

- Je baisse l'intensité radiateur,
- Je me déshabille pour avoir moins chaud,
- J'ouvre la fenêtre pour que la fraîcheur vienne compenser la chaleur du radiateur,
- Je signale le fait au chauffagiste pour qu'un réglage plus durable soit institué.

#### **En perspective :**

- Prochaine réunion pour la préparation du concert du 18 juin 2005 : le lundi 25 avril çà 10h30 à la salle des Fêtes du rez-de-chaussée du service de Soins de Longue Durée.
- La trente-neuvième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 14 avril 2005 de 10h30 à 12h à la salle Sibille.